

## Communiqué de presse

Montigny-lès-Metz, lundi 29 juin 2020

### Éco-mobilité : une aide pour acheter son vélo électrique

La Ville de Montigny-lès-Metz a renouvelé son dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo électrique. Une participation financière qui est fixée à 30% du prix d'achat TTC du vélo, plafonnée à 150 euros par bénéficiaire.

Cette subvention existe depuis 2015 pour inciter les Montigniens à acquérir un vélo à Assistance Electrique. L'offre de subvention est alors renouvelée et complétée avec une aide élargie également aux vélos cargos, vélos pliants et aux vélos d'occasion.

En complément Metz Métropole institue, jusqu'au 31 octobre, un dispositif d'incitation financière pour l'acquisition de VAE, de vélos cargos et de vélos pliants, neufs ou d'occasion. Cette aide est fixée à 30% du prix d'achat TTC du vélo éligible et plafonnée à 300 euros, indépendamment des conditions de ressources.

**Elle est cumulable avec l'aide de la municipalité à destination des Montigniens.**



Plus d'information : 03.87.55.74.85

#### Contact Presse

Émilien Cunat  
emilien.cunat@montigny-les-metz.fr  
03 87 55 74 25